

Montigny Infos

Lettre d'informations municipales de Montigny-Le-Chartif (janvier 2016)

Le mot du Maire:

Ignymontoises, Ignymontois,

Je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2016, et plus particulièrement la santé, vœu qui m'est le plus cher.

L'année 2015 aura été très mouvementée : les événements tragiques qui ont ensanglanté Paris, l'arrivée en nombre de migrants et le non-respect des lois de la République. Au niveau communal, 2015 a été marquée par la disparition de notre premier adjoint : Bruno, qui a laissé un grand vide à la mairie mais aussi dans la vie locale.

L'année 2015 fut une année importante pour l'avenir de notre commune. Nous avons choisi de rejoindre la communauté de communes « Entre "Beauce et Perche » (Illiers, Courville) à partir du 1^{er} janvier 2017, sous réserve de la validation par le préfet de notre décision. Je vous informerai des conséquences sur les services à la personne dès que la nouvelle communauté de communes les aura mis en place.

Dans « Montigny Info » de janvier 2015, je m'interrogeais sur l'avenir des découpages administratifs prématurés. Aujourd'hui, l'Etat n'a pas de réponses. Une certitude, le centre des finances publiques reste celui de Brou, le canton est inchangé, soit le n° 3 (Brou) et l'arrondissement reste Nogent Le Rotrou.

Concernant les travaux 2015 et 2016, je vous invite à lire les pages suivantes.

2016 marquera le début d'un changement important pour les habitants du bourg. Lors de la séance du conseil municipal du 21 janvier, nous avons voté en faveur de la création d'un assainissement collectif dans le bourg, sous réserve de l'octroi des subventions et diverses autorisations. Les travaux devraient commencer à l'automne, pour une durée d'environ 40 semaines.

Je remercie tout le conseil municipal, le personnel, tous les présidents d'associations et aussi tous les bénévoles anonymes qui dynamisent notre vie locale.

Je vous invite à assister à la cérémonie des vœux le samedi 30 janvier à 17 h30, à la salle polyvalente.

Que 2016 vous apporte à vous et à vos proches, la santé et la réalisation de vos vœux les plus chers.



Votre maire,

Joël FAUQUET

Principaux travaux réalisés, en cours et prévus

Travaux réalisés en 2015 et prévision 2016:

Voirie : Le Moulin de l'étang, Fouleray, La Métairie et rue de l'église.

Réparation du pilier de la salle polyvalente et du massif de fleurs à l'entrée du bourg.

Mise en service de la cantine scolaire en février.

Cimetière: L'agrandissement du cimetière a commencé avec la pause de la nouvelle clôture (vers le bois). Il est également prévu de réaliser des allées dans la deuxième partie du cimetière autour du cinéraire et du jardin des souvenirs.

Réseaux d'eau potable: La pose de trois vannes de sectorisation, reliées par GSM à la mairie, va permettre de localiser beaucoup plus rapidement les fuites dans notre réseau de distribution d'eau. Sur le périmètre de captage, les anciens puits ont été rebouchés.

Il est prévu de poursuivre la remise aux normes du château d'eau de La Chauvellerie.

Assainissement: L'appel d'offre pour la réalisation des réseaux d'eaux usées et la création de la station d'épuration a été lancé. Les commissions d'appel d'offres et d'assainissement vont se réunir pour l'analyse des différentes propositions.

Voirie 2016 : Pose d'un enduit au Moulin Ronce, sur la voie à la Verrerie et rue du lavoir, réfection du parking de la salle polyvalente et réfection du trottoir rue de Nogent.

Bâtiment technique: Il y a lieu d'installer des portes au garage du bus scolaire.

La commune fait toujours face à une difficulté de recouvrement des impayés et étudie la possibilité de réduire les pertes et d'en déléguer la gestion à un organisme privé. Des aides sont possibles pour les personnes ayant des difficultés de paiement, adressez-vous aux services sociaux du Conseil Général (20.37.20.12.12)

Informations de la C.D.C. du Perche-Gouet

Les accueils de loisirs relèvent des compétences de la Communauté de Communes du Perche Gouet. Pendant les vacances scolaires, diverses activités sportives et artistiques sont proposées, selon l'âge de l'enfant.

Communauté de Communes du Perche Gouet

Adresse : 3 rue du Pr Félix Lejars – 28160 Unverre

Tél: 02 37 97 30 57 - Site internet: www.perchegouet.com

Assainissement non collectif:

Il est très important d'assurer un entretien régulier des installations d'assainissement non collectif, notamment de vidanger les ouvrages de prétraitement (fosses septiques, toutes eaux, étanches, bacs dégraisseurs) tous les 3 ans, en moyenne.

Ce service est exécuté dans le respect des textes en vigueur, par l'entreprise SVR, au tarif de 149,07 € TTC par fosse (4m³ maximum), majoré de 33 € par m³ supplémentaire.

Si vous désirez bénéficier de ce service, veuillez-vous inscrire dans les plus brefs délais.

Imprimé disponible au siège de la Communauté de Communes à Unverre, ou dans votre mairie.

Téléchargeable sur le site www.perchegouet.com

Pour les diagnostics liés aux opérations immobilières : Prendre contact avec la Communauté de Communes ou télécharger l'imprimé sur le site <u>www.perchegouet.com</u> . Tarif : 154,21 € TTC.

Pour toute demande de certificat d'urbanisme opérationnel, de permis de construire et de réhabilitation d'installation d'assainissement non collectif nécessitant l'avis d'un technicien de l'Agence Technique Départementale, une participation aux frais d'intervention est mise en place depuis le 1er avril 2013. Tarifs : 102,80 € TTC par intervention.

A savoir : un certificat d'urbanisme opérationnel nécessite une intervention. Un permis de construire ou une réhabilitation nécessitent deux interventions (Contrôle de Conception et Contrôle de Réalisation), soit 205,60 € TTC.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue en ce monde à:

Lysaïs Nabot, le 21 février Louween Cognée Tarrago, le 11 avril Maidge Bourgogne, le 18 juin Julia Douangpraseuth, le 21 novembre

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à:

Aurélien Pelletier et Céline Rapin, le 13 juin

Sandra Barbet et Aurélie Coulon, le 20 juin

Décès

Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts :

Monsieur Guy Deshaies, le 1er janvier Madame Colette Deschamps, veuve Collin, le 27 janvier Monsieur Roland Maury, le 15 mai (président des Anciens Combattants de 1985 à 2008) Madame Marie-Paule Kirche, épouse Rouyer, le 24 juin Monsieur Francis Zarcher, le 7 juillet Monsieur Roger Laille, le 16 octobre Monsieur Jean-Baptiste Dinot, le 16 octobre Madame Paulette Silly, veuve Pickeroen, le 21 novembre (Ancienne institutrice à Montigny)

Monsieur Bruno Laufray, 1er adjoint au maire:

Son dévouement s'est d'abord tourné vers l'USMC, puis vers la mairie. Sa loyauté, son sens du devoir, sa disponibilité pour rendre service à la mairie et pour vous rendre service, n'a jamais cessé.

Son courage face à la maladie fut exemplaire.

Malheureusement, il nous a quittés, le 15 mai 2015.

De très nombreux amis l'ont accompagné à l'église Saint Pierre, pour lui dire un dernier au revoir.

Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances à son épouse, Sylvie, et à ses enfants.



Calendrier de la commune 2016

30 janvier : Vœux de Monsieur le maire à la salle polyvalente à 17 h 30.

13 février : LOTO organisé par l'USMC à 13 h.

27 février : LOTO organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 14 h.

5 mars : Banquet du Club Raymond Gendre à 12 h 30.

2 avril : Match de TRUC organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 20 h.

1er mai : Brocante / vide-greniers organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 7 h.

Exposition des artistes de la commune à la salle de restauration.

Cette exposition est ouverte à tout artiste amateur de la commune désirant présenter ses œuvres. Les personnes intéressées devront s'inscrire à la mairie

avant le 16 avril 2016.

7 mai : LOTO organisé par le Club Raymond Gendre à 14 h. 8 mai : Défilé et rassemblement à la mairie à 10 h 45.

3 juin : Concert de la chorale d'Illiers-Combray.

18 juin : Soirée USMC à 20 h.

13 juillet : Repas champêtre organisé par la commune à 19 h 30.

14 juillet : Jeux à 16 h, Retraite aux flambeaux à 22 h et feux d'artifice à 23 h.

19 août : LOTO organisé par le Club Raymond Gendre à 20 h 30.

17 & 18 septembre : Journées du Patrimoine dans tout le canton.

10 octobre : Repas « Moules-Frites » / organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 20 h 30.

31 octobre : Halloween à 18 h organisé par l'USMC.

11 novembre : Défilé et rassemblement à la mairie à 10 h 45 suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

26 novembre : Banquet de la Sainte Barbe organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 20 h.

10 décembre : Banquet du Club Raymond Gendre à 12 h 30.

Montigny Pratique

Mairie:

28, rue de Nogent Tél : 02 37 24 22 31 E-mail: montigny-le-chartif@orange.fr
28120 Montigny-Le-Chartif Fax : 02 37 24 22 09 Site : http://www.montigny-le-chartif.fr

Secrétariat de la mairie: Les lundis de 9h30 à 11h00, les vendredis de 14h à 16h et sur **R.D.V.** les mardis, jeudis et samedis.

Maire: Mr Fauquet Tél: 02 37 24 22 90 Adjoint au maire: Mr Huet Tél: 06 80 15 71 41

Communauté de Communes du Perche-Gouet : www.perchegouet.com

Prix de la cantine scolaire : Enfant: 3,25 € Adulte: 4,60 € par repas

Tarifs de la distribution de l'eau (facture 2015):

Prix au m³ de 1 à 5 m³ : $5,00 €/m^3$ A partir du $6^{ième}$ m³ : $1,27 €/m^3$ A partir du $301^{ième}$: $0,86 €/m^3$

Redevance annuelle d'abonnement : 115 €

Intervention d'ouverture ou de fermeture effectuée à la demande de l'usager : 25 €

Remplacement d'un compteur gelé ou détérioré par l'abonné : 200 € Déplacement d'un compteur à la demande d'un usager : 450 €

Taxe de l'agence de l'eau (redevances pollution et réseaux de collecte) : 0,31 €/m³ (en 2015).

Taxe de l'agence de l'eau (redevances pour prélèvement de la ressource en eau) : 0,046 €/m³ (en2015). Fond de Solidarité à l'Interconnexion des Réseaux d'Eau Potable (FSIREP / CG28) :0,072 €/m³ (en 2015). Lors d'une demande de réouverture d'un branchement d'eau, les travaux de remise en état et de remise aux normes seront à la charge du pétitionnaire si ce branchement est fermé depuis plus de 3 ans.

Possibilités de paiement en trois prélèvements automatiques de la consommation d'eau (marsjuin et le solde en novembre) : renseignements et inscription en mairie.

Tarifs des concessions funéraires:

Concession cinquantenaire : 258 € Concession trentenaire : 165 €

Superposition pour une troisième place: 1/2 tarif de la concession à prévoir dès l'achat de la concession. Caveau provisoire: 30 € à partir du 16ème jour.

Taxe d'inhumation, d'exhumation ou autre intervention: 32 €

Tarifs des concessions cinéraires et jardin du souvenir:

Concession de 15 ans renouvelable : 450 € Concession de 30 ans renouvelable : 800 € Dispersion au jardin du souvenir : 90 €

Tarifs de la location de la salle polyvalente :

Location pour une 1/2 journée hors week-end (après-midi ou soirée) : 30 €

Location pour 2 jours consécutifs (habitant de la commune) : 123 € Location pour 2 jours consécutifs (habitant hors commune) : 200 €

Forfait couverts avec le lave-vaisselle : 52 €

La caution déposée en garantie des dommages éventuels est fixée à 500 €

Le Tarif d'électricité est fixé à 0,174 €/Kw (heures pleines) et 0,107 €/Kw (heures creuses).

La salle polyvalente et le matériel mis à disposition doivent être rendus propres sinon les heures de nettoyage seront facturées à 21 € de l'heure.

La pénalité pour résiliation de contrat est fixée à 25% du prix de la location.

Pour les groupes de moins de 15 personnes qui organisent une réunion en demi-journée, il leur sera proposé l'utilisation de la salle de la mairie à l'étage.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de notre commune http://www.montigny-le-chartif.fr ou nous joindre par e-mail : montigny-le-chartif@orange.fr ou montigny-le-chartif@orange.fr ou montigny-le-chartif@orange.fr ou montigny-le-chartif@orange.fr ou montigny-le-chartif ou

